



Faubourg Contrecœur Comité de relations communautaires Contrecœur

Compte rendu de la rencontre du comité de relations communautaires Contrecœur (CRCC) pour le site Contrecœur qui s'est tenue le lundi 15 février 2016 à 17 h 30 dans la salle annexe au 9257, rue de Teck à Montréal.

Compte rendu n° 39

Étaient présents :

Louis-Félix Bergeron	Résident du site de Contrecœur
Serge Jacques	Résident de Mercier
Stéphane Desjardins	Résident du site de Contrecœur/Mercier
Réal Bergeron	Collectif en environnement Mercier-Est
Stéphane Laurin	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
France Boisvert	Chargée de projet, SHDM

Étaient absents :

Richard Celzi	Conseiller de ville, district de Tétéreaultville Mercier
Gilles Laplante	Résident d'Anjou
Éric Fauteux	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Meng Ying Wang	Résidente du site de Contrecœur/Mercier

Introduction

Tel que convenu à la dernière rencontre, l'animation des réunions du comité de relations communautaires de Contrecœur est maintenant assumée par monsieur Stéphane Laurin, ce, dû au retrait de Solidarité Mercier-Est (SME). Toutefois les comptes rendus continueront d'être logés sur le site web de SME.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point Varia : Aucun nouveau point

2. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 7 décembre 2015

Le compte rendu de la rencontre du 7 décembre dernier est accepté sans aucune modification.

3. État d'avancement des travaux (infrastructures et habitations)

Unifamiliales isolées ou jumelées au nord de la rue Robitaille : La construction des unités unifamiliales au nord de la rue Robitaille se poursuit. Monsieur Laurin mentionne qu'il y a onze (11) demandes de permis de construction à l'étude à l'arrondissement. À ce jour, quarante-deux (42) permis ont été émis ce qui totaliserait cinquante-trois (53) permis sur une possibilité de cent vingt (120) , soit un permis par lotissement.

Unifamiliales jumelées : Quelques bâtiments sont en construction par l'Entrepreneur Habitations Laurendeau sur la rue Anne-Courtemanche.

Habitation Accès Condos - Phase V et VI

Le 10 février dernier, la SHDM a lancé un appel public de propositions pour le développement des têtes d'îlot des phases V et VI des unités accréditées Accès Condos, situées sur la rue de Contrecœur.

Zone bâtiment-personnes âgées :

Le Groupe Maurice a amorcé les travaux d'excavation pour la réalisation du bâtiment résidentiel privé pour personnes âgées et d'une partie commerciale. Le bâtiment résidentiel comptera de 4 à 8 étages dont la partie des quatre niveaux sera située du côté de la rue Duchesneau. Actuellement, une bâtisse temporaire est érigée sur la rue de Contrecœur servant de lieu d'information pour le complexe résidentiel. À terme, le complexe comptera 364 unités résidentielles.

Zone commerciale :

Une rencontre de travail est prévue à l'arrondissement à la fin du mois de février avec le groupe Sobeys pour le développement de la zone commerciale du côté ouest de la rue de Contrecœur. En réponse à la demande de monsieur Desjardins à savoir si le développement commercial nécessitera une modification de zonage, notamment au niveau du ratio de stationnement, monsieur Laurin répond qu'à ce jour il ne s'agit pas de modification de zonage, mais de changement de paramètres. Les enjeux de ratio de stationnement relèvent plutôt de la Ville Centre. Monsieur Laurin sera en mesure de donner plus d'information à la prochaine rencontre.

Lot communautaire

Sobeys a déposé à l'arrondissement une demande de permis de lotissement pour le lot communautaire adjacent au parc. Le permis n'est pas encore émis. En vertu de [l'entente avec PriceWaterhouseCoopers nommée par la Cour pour liquider les avoirs de Construction Frank Catania conclue en mai 2015](#), la SHDM deviendra propriétaire de ce terrain.

Coopérative Fusion verte :

La construction de la coopérative Fusion verte dont la fin des travaux est prévue que pour fin 2016, hiver 2017 se poursuit.

Esplanade (l'allée McLaren) :

Comme mentionné à la dernière rencontre, les structures tournantes de l'allée McLaren sont retirées pour la période hivernale et seront réinstallées au printemps 2016.

Infrastructures

Comme depuis le début des travaux, les segments de rues et trottoirs non complétés le deviennent au fur et à mesure que les constructions sont réalisées. Aucuns travaux d'infrastructure n'a été réalisé depuis l'automne.

4. Impact des travaux et suivi des plaintes

Abat-poussière :

Selon monsieur Desjardins, l'asphaltage des segments de rues au nord de la rue Robitaille fait toute la différence par rapport aux conditions de poussière qui sévissait dans cette zone. Monsieur Laurin avait aussi contacté les entrepreneurs qui travaillent au nord de la rue Robitaille pour leur rappeler d'épandre de l'abat-poussière.

Groupe Maurice

Les rues au pourtour du chantier du Groupe Maurice sont très sales notamment celle de Contrecœur qui est l'entrée du site. Monsieur Laurin vérifiera auprès du groupe Maurice si la situation peut s'améliorer. Monsieur Louis-Félix Bergeron propose qu'au moins elle soit nettoyée pour le weekend.

Autobus en transit

Des autobus utilisent comme point d'arrêt (ajustement de leur horaire afin d'assurer la ponctualité du service) l'intersection des rues de Contrecoeur et Marie-Ange Bouchard, nuisant ainsi à la visibilité de l'arrêt situé à cette intersection, ce qui est selon monsieur Desjardins un non-respect des endroits prévus d'arrêt. Le problème se répète à l'intersection des rues Anne-Courtemanche et Claude-Masson. Il serait souhaitable de regarder à nouveau le tracé initial avec la STM qui était de stationner sur la rue Pierre-Bernard le long du parc Thomas – Chapais et de revenir par la rue Rousseau.

5. Transport et circulation

Monsieur Desjardins appréhende le manque de stationnement aux abords du parc lorsque le projet sera arrivé à maturité notamment dû aux projets de haute densité comme celui du groupe Maurice, des phases V et VI d'Accès condos et la coopérative Fusion Verte qui selon lui ne compte pas suffisamment d'unités de stationnement.

À cet effet, monsieur Réal Bergeron soulève la question de circulation qui selon lui est aussi problématique particulièrement pour la sécurité. Monsieur Desjardins mentionne que plusieurs automobilistes ne font pas leur arrêt à l'angle de la rue Contrecoeur et Marie-Ange Bouchard et suggère que l'arrêt d'autobus soit déplacé à l'angle de la rue Contrecoeur et De Grosbois, entre autres, pour les deux raisons suivantes :

1. Prolongement de la rue de Grosbois en dehors du site de Contrecoeur qui favorise une augmentation de l'achalandage à cette intersection;
2. Autobus qui stationne à l'intersection des rues Anne-Courtemanche et Contrecoeur empêche la visibilité du panneau d'arrêt.

Le passage sur la rue Contrecoeur, entre l'allée McLaren et le parc, est aussi problématique. Monsieur Laurin mentionne que des mesures de mitigation pour ralentir la vitesse automobile seront apportées avec l'arrivée de la piste cyclable comme mentionné à la dernière rencontre, il ne s'agira pas d'un dos d'âne comme prévu initialement en raison du passage des autobus.

Prolongement de la rue Duchesneau :

La Ville Centre termine d'ici deux semaines ses études de comptages. Les résultats seront présentés aux autorités compétentes pour une prise de décision à savoir si le prolongement de la rue Duchesneau sur la rue Sherbrooke s'avère nécessaire. Comme le mentionne monsieur Laurin, il faut des déplacements de l'ordre de trois mille (3 000) véhicules par jour pour justifier une modification. L'étude prend aussi compte d'une simulation du site Faubourg Contrecoeur à maturité avec la densité projetée. L'arrondissement a finalisé ses prévisions budgétaires pour la réalisation des travaux dans le cas où cela s'avérerait nécessaire.

Rue Anjou :

La réalisation des travaux du prolongement de la rue Anjou aménagée en allée piétonne est prévue pour l'été 2016. Cependant, comme le mentionne monsieur Laurin, il aurait été préférable que les bâtiments de Laurendeau qui seront localisés de part et d'autre de l'allée piétonne soient construits avant afin d'éviter que l'aménagement soit abimé lorsqu'ils seront en construction.

Rue de Grosbois :

La problématique de sécurité à l'intersection de la rue de Grosbois et de la rue Duchesneau sera adressée à monsieur Celzi qui dirige ce dossier. Pas de développement monsieur Celzi étant absent.

6. Prolongement des rues Eugène–Achard et Chaumont

À la suite de la dernière rencontre où monsieur Jacques disait avoir été informé de l'intention d'Anjou de prolonger la rue Chaumont jusqu'à la rue Eugène-Achard à partir de la rue Paul-Pau, monsieur Laurin qui s'est informé, confirme que les études techniques de la Ville analysent présentement la possibilité de poursuivre la rue Chaumont jusqu'à la rue Eugène-Achard. Cette action impliquerait l'acquisition de trois lots sur la rue Eugène-Achard à l'intérieur des limites du site de Faubourg Contrecœur. Ce souhait provient de l'arrondissement d'Anjou qui de plus favorise le prolongement de la rue Eugène-Achard vers Anjou. Monsieur Réal Bergeron, présent à la séance du conseil du 2 février dernier, indique que le maire a mentionné qu'il y avait effectivement une étude et qu'une présentation aurait lieu prochainement. Plusieurs membres du comité, mécontents de la situation, se présenteront à la prochaine séance du conseil le 1er mars prochain.

7. Varia

Monsieur Réal Bergeron commente d'un point de vue personnel le choix de couleur du revêtement de maçonnerie des résidences unifamiliales isolées qui à son avis n'est pas harmonisée.

8. Prochaine rencontre

Lundi 9 mai 2016.

Fin de la rencontre.